



Coup d'œil sur FONTENOY SUR MOSELLE

2022



Un sourire coûte moins cher que l'électricité, mais il donne autant de lumière !

Impossible d'ouvrir ce livret sans rendre un
hommage à notre ami, pote, adjoint
MARC ROUERS

Il nous a quitté le 18 avril 2022



Toujours présent pour la commune avec le sourire







TU NOUS MANQUES



Le mot du Maire,

Comment ne pas évoquer Marc ROUERS dans ce bulletin annuel. Nous ne l'oublions pas.

Le recensement de la population du village reporté de 2 ans, pour cause d'épidémie, a pu se dérouler cette année. Ainsi, l'INSEE nous a confirmé que la commune comptait 380 habitants. (La prudence reste toutefois de rigueur, la Covid ne nous ayant pas quitté totalement).

Habitants dont certains aiment se retrouver tous les premiers lundis de chaque mois à la mairie, pour profiter d'une aide informatique prodiguée par monsieur CEYLAN du Secours Populaire. Il est d'une aide précieuse pour un bon nombre d'entre nous. Nous espérons pérenniser cette activité.

Les femmes ont été mises à l'honneur, le 08 mars à l'occasion de la journée des droits de la femme, et se sont vues offrir une jolie rose.

Le 14 juillet a été dignement célébré cette année, au bord de la Moselle, par une chaude journée ponctuée d'animations diverses, balades en calèche, en bateau, tournoi de pétanque, pesée du panier garni. 150 inscrits ont profité de cette conviviale journée.

L'abribus a été remplacé, parents et enfants se sentent en sécurité et à l'abri des intempéries.

Nos ainés ont été conviés par le CCAS, comme chaque année (avant COVID) pour un goûter, un loto ainsi que la remise des colis.

Pour une cause qui nous tient tous à cœur, OCTOBRE ROSE, la marche traditionnelle a rencontré un vif succès, pour la seconde fois.

Merci à tous les participants.

Cette année, nous avons été privés, indépendamment de notre volonté, du marché de Noël traditionnellement organisé à Fontenoy. Nous espérons retrouver sa convivialité en 2023.

En 2022, un grand débat, la sobriété énergétique ! Economie ! Que de concessions à faire. C'est pourquoi le conseil municipal a décidé de réduire l'intensité des candélabres à 5%. Cette baisse est programmée de 23h à 5h30. Vous avez été nombreux à apprécier le maintien d'un éclairage moindre mais cependant, efficace. Merci pour vos retours positifs.

Le PLUI-H (Plan local d'urbanisme et Habitat) est en cours d'élaboration depuis de nombreuses années. La loi Climat et résilience ainsi que le SCOT (schéma de cohérence territoriale) ont imposé aux 41 communes de la CC2T une baisse drastique des zones à urbaniser. C'est en ce sens que le conseil municipal a choisi de ne pas valider de nouvelles zones constructibles hormis les dents creuses. (Espaces non construits entourés de parcelles bâties).

Cette décision favorisera un développement plus harmonieux de nos villages.

L'approbation du document final est prévue en 2023.

Je vous souhaite, ainsi qu'à toutes les personnes qui vous sont chères, tous mes vœux de santé, de réussite et d'épanouissement.

Patricia WINIARSKI

Fontenoy sur Moselle c'est aussi...



Jeudi 28 avril le gouter et loto de nos anciens, animés par un certain Jean-Claude CHEY !



Passage en 6^{ème} pour Jade, Jéliann, Pierre-Alexandre, Ronan. Les futurs collégiens sont repartis sourire aux lèvres avec une carte cadeau d'une valeur de 30 euros et un joli stylo 4 couleurs d'une marque bien connue.



Les 4 jeunes assesseurs, Maëlys, Nina, Ulysse et Damien aux urnes pour les élections 2022.



AMBIANCE FESTIVE pour Le 14 juillet

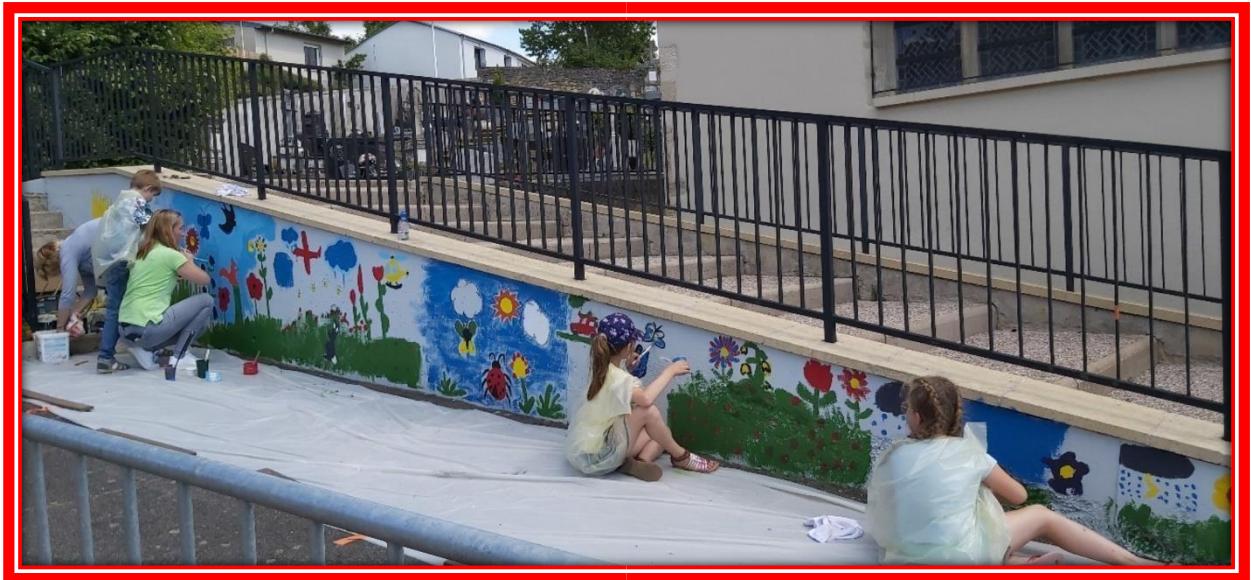


Le SOLIDARIBUS, monsieur CEYLAN présent tous les 1^{er}s lundis de chaque mois pour éviter la fracture numérique.

LA FRESQUE et ses organisateurs membres du CCAS



Un retour super positif et des enfants joyeux !!!



Tout le monde s'est amusé, même les adultes





LE PEDAL'HAYE DU 21 MAI

2^{ème} place sur le podium et 1^{ère} place des meilleurs supporters.



FELICITATIONS et merci aux Supporters

Au Printemps, installation d'un récupérateur d'eau dans la cour de la mairie. Indispensable !



En mars, purge du bassin de rétention au bas du lotissement du Jardin Greffier.

Pour faciliter la visibilité, l'installation d'un miroir en face de l'allée du Bois Juré au Jardin Greffier était nécessaire.



La mise en place par la CC2T des composteurs partagés qui rencontrent un vif succès.

OCTOBRE ROSE, toujours une belle participation, merci !



Offert par la municipalité, des « goodies » pour chaque participant et Mimi à la fabrication de tous les rubans roses ! Monsieur PARISSE Luc, agriculteur à Sexey les Bois, a eu la gentillesse d'offrir et de déposer ce round baller rose. Merci !



Quand Arnaud, Fabien, Gérald et Francis offrent des fleurs aux femmes de Fontenoy (Journée des Droits de la femme 8 MARS) c'est toujours avec le sourire !



HALLOWEEN soirée réussie



Une équipe municipale à l'écoute



1^{ère} adjointe Marie MILLET

2^{ème} adjoint Francis THIRION

3^{ème} adjoint Fabien VIARD



Nos conseillers municipaux

Gérald BAYEUL

Xavier LALLEMANT

Arnaud MILLET

Jérémy ROUCHON

LA VIE A LA MAIRIE

Numéros de téléphone : 03.83.63.90.68 / Urgence 06.74.27.76.39

Adresse mail mairie@fontenoy-sur-mairie.fr

Site internet www.fontenoy-sur-moselle.mairie54.fr

Les comptes-rendus des Conseils municipaux sont déposés sur le site de la mairie

Ouverture au public

Lundi de 16h à 18h

Vendredi de 17h à 18 h

Communiquez votre adresse mail à la mairie, vous recevrez les informations de la commune !

Quelques démarches à faire en ligne :

- Le recensement pour la journée défense et citoyenne obligatoire pour tous les jeunes français de 16 ans
- Les inscriptions sur les listes électorales
- Le changement de coordonnées
- Les demandes d'actes d'état civil
- Les demandes de pacs (uniquement sur RDV)
- Reconnaissance anticipée de naissance (uniquement sur RDV)

Ces démarches peuvent être effectuées sur le site www.service-public.fr

CNI / PASSEPORT

Tout passe par la mairie de TOUL

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI>

Vous devez prendre RDV au 03.83.63.70.00

SALLE DES FÊTES

La salle des fêtes, 1 rue du Muguet peut être louée par les habitants de la commune ou par des personnes extérieures. Sa capacité est de 30 à 40 personnes.

Pour les fontenoyens :

- Location d'un Week-end du vendredi au dimanche soir 200 €
- Location d'une journée en week-end et jour férié 100 €
- Location un jour dans la semaine 50 €

Pour les personnes extérieures au village :

- Location d'un week-end du vendredi soir au dimanche 300 €

Un règlement est mis en place pour fixer les conditions d'utilisation de la salle. Une caution de 1500 € sera demandée pour chaque location. Un forfait ménage de 60 € a été instauré sous forme de chèque de caution.

Un état des lieux sera effectué avant et après avec le loueur.

URBANISME

Toute modification de l'aspect extérieur d'une construction existante, visible ou non depuis l'espace public est soumise à une demande de travaux.

Il en va de même pour l'installation de piscine, d'abri de jardin, d'extension, de changement de fenêtres, de véranda, de portes d'entrée, de garage ou de façade. (Liste non exhaustive).

Vous pouvez, depuis le 1^{er} janvier 2022 déposer votre demande de PC ou DP via internet <https://www.toul.fr/?demande-d-urbanisme-dematerialisee>

CIMETIERE

Vous le savez certainement, les communes ont dû abandonner l'utilisation des produits phytosanitaires suite à la Loi LABBE du 6 février 2014.

Nadine nettoie les deux cimetières manuellement puis tondeuse, débroussailleuse, sécateur le tout sans pesticide et c'est très chronophage.

Nous rappelons que l'entretien des concessions et inter-tombes (espace entre 2 tombes) sont à la charge des proches. Les familles sont légalement chargées d'effectuer ces « tâches ».

L'inter-tombe est la bande entre deux concessions.

RENOVATION DE LA SALLE DES FÊTES

La réfection de la salle des fêtes était pour nous un projet de début de mandat.

Des devis demandés début 2022, des demandes de subventions envoyées et des travaux engagés à savoir,

Remplacement et ajouts de radiateurs, peinture salle, cuisine, couloirs, plafond.

Remplacement des dalles du plafond.

Réalisation d'une cloison sèche pour la création d'un local.

Remplacement de l'éclairage par du LED et remise aux normes électriques.

Installation d'un lave-vaisselle, remplacement de la gazinière avec plaque à induction et four, mise en place d'une hotte, changement du meuble d'évier ainsi que de l'évier et sa robinetterie. Toute la plomberie a également été remplacée en même temps que l'évier.

Des lames PVC à clipser prévues pour un usage commercial et un passage intense ont remplacé les anciens sols.

Le démoussage manuel de la toiture a été réalisé également, avec traitement des tuiles. La baie vitrée avec sa double porte menant à la cour sera remplacée en début d'année, ce qui isolera d'avantage le RDC.

SNU



HADRIEN le premier Fontenoyen engagé dans le nouveau Service National universel.

Tout juste âgé de 16 ans, Hadrien restera le premier Fontenoyen à avoir effectué son séjour de cohésion, première étape du tout nouveau Service national universel (SNU).

Sportif dans l'âme, Hadrien est ceinture marron au Judo Club de Gondreville et handballeur, joueur et arbitre au Toul HBC.

Bravo à lui, bel exemple !

ETAT-CIVIL

Nombre de naissances, mariages, décès

Suite aux nouvelles directives RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) nous ne pouvons plus communiquer l'identité des personnes concernées.

ORDURES MENAGERES ET TRI

LES NOUVELLES MODALITES DE COLLECTE AU 1^{er} JANVIER 2023

- 1) Collecte des bacs d'ordures ménagères **tous les 15 jours**
Tous les jeudis pendant les semaines impaires, la première le 5 janvier 2023.
(Toujours sortir son bac la veille)
- 2) Accentuer le tri des emballages avec une augmentation du tri à la source passe par la séparation.

Tous les papiers-cartons et cartonnettes vont dans le PAV (point d'apport volontaire place de la gare)

Tout le verre dans le PAV (point d'apport volontaire place de la gare)

Dans les sacs jaunes : emballages plastiques, métaux, briques alimentaires, sacs.

Les sacs jaunes peuvent être sortis toutes les semaines, donc ramassés tous les jeudis.

Merci de ne rien déposer devant les PAV et prévenir la mairie s'ils sont pleins.
(Fiches conseils en fin de livret)

CCAS

Une équipe dynamique toujours prête et en phase avec l'équipe municipale.

Le centre communal d'action sociale est composé de Dominique KLUT vice-présidente, Mimi KOHLER, Ambre OUASSYOUN, Jean-Claude CHEY, Gérald BAYEUL, Jérémy ROUCHON, Fabien VIARD et Patricia WINIARSKI Présidente.

SISFAS

(Syndicat interscolaire Fontenoy Aingeray Sexey)

La présidente est Nathalie THOUVENOT d'Aingeray et le vice-président Xavier LALLEMANT de Fontenoy.

Le syndicat permet la gestion des bâtiments scolaires comme le chauffage, les travaux, l'achat de matériel, exemple les TBI, le périscolaire, le transport méridien ainsi que la rémunération des agents. Chaque année, chaque commune alloue un budget important au SISFAS.

En 2022, pour Fontenoy il était de 56 508 €.

LE RPI ET SES TROIS ECOLES

AINGERAY : tel 03.83.23.21.97

Ecole primaire Robert DESNOS où mesdames LACASSIN Marie-Claire Directrice et CARTIGNY Adeline excellent dans leur beau métier d'institutrices.



AINGERAY : tel 03.83.23.30.19

Ecole maternelle La PASTORALE dirigée d'une main de maître par mesdames CAPINERI Elise Directrice et GUEVIN Sandrine. Elles sont toutes deux accompagnées pour le plus grand bonheur des enfants par Nastasia et Mireille ATSEM dont le métier n'a plus de secret pour elles.



SEXHEY LES BOIS : tel 03.83.23.26.28

Ecole Primaire de Sexey les Bois pilotée par madame HUBERT Virginie seule mais néanmoins tout aussi opérationnelle.



La commune de Fontenoy remercie tous les membres du SISFAS ainsi que l'équipe au grand complet qui gèrent les 3 écoles et ça n'est pas toujours chose aisée.

Le droit à l'image reste un choix personnel

FABRICATION MAIRIE



Il existe le « fait Maison », A Fontenoy c'est le « fait Mairie » !

Une belle réussite pour fêter NOËL

SAINT NICOLAS jamais sans Le Père FOUETTARD



Un défilé fort sympathique mais frais, des parents et enfants ravis, gourmands et sages.

RAPPELS

- * Un arrêté municipal a été pris le 26 septembre 2022 concernant les déjections canines. Le propriétaire de chien qui ne ramassera pas les coprolithes de son toutou pourra être verbalisé. Les chiens doivent être tenus en laisse dans l'agglomération.

(C'est un leurre, marcher dans la crotte ne porte pas bonheur !)

- * L'arrêté préfectoral du 26 décembre 1996 précise les horaires de faisabilité du bruit :

- Les jours ouvrables de 8 heures à 20 heures
- Les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures,
- Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures
 - L'ensemble du village est limité à 30 km/heure. Merci de respecter le code de la route.

Déchetterie Fontenoy sur Moselle :

Tél : 03.83.64.34.59

HORAIRES D'HIVER (1/11-31/3)

« Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 13h30-16h30

« Mardi : 9h30-12h30

« Samedi : 9h30-12h30 et 13h30-16h30

HORAIRES D'ETE (1/4-31/10)

« Lundi, jeudi et vendredi : 13h30-18h

« Mardi : 9h30-12h30

« Mercredi et samedi : 9h30-12h30 et 13h30-18h



Je remercie chaleureusement l'équipe du conseil municipal, les membres du CCAS, également Nadine et Rachel pour la qualité du travail effectué en équipe ainsi que le temps, les conseils prodigues tout au long de cette année. A tous, un grand Merci.

Je n'oublie pas les formidables bénévoles qui donnent de leur temps naturellement et spontanément. Un grand Merci.

Et vous, les Fontenoyennes, Fontenoyens sans qui nous ne serions pas là.

Merci par votre présence aux animations, vos mails, sms, vos encouragements,

Je vous souhaite

12 mois de succès

52 semaines de bonne santé

365 jours de plaisir

8736 heures de joie

524160 minutes de bonne chance

Et 31450000 secondes de bonheur

ICI,

à partir du 1^{er} janvier 2023
à Fontenoy-sur-Moselle

Ordures ménagères en porte-à-porte :
On change de rythme



Collecte une semaine sur deux :

JEUDI – SEMAINES IMPAIRES



Téléchargez l'application Intramuros
et consultez le calendrier des collectes à tout moment



Recyclables :
On sépare



Désormais, cartons et cartonnettes doivent être déposés dans le conteneur bleu. Ils ne doivent plus être placés dans le sac jaune.



Emballages
(vides, non lavés et non imbriqués) :
dans le sac jaune
Collecte chaque semaine le jeudi
(Sauf jour férié : collecte du 18 mai
reportée au samedi 20 mai)
Sacs jaunes disponibles sur demande en mairie



Papiers, cartons et cartonnettes :
au conteneur bleu

Papiers, journaux, magazines, revues,
cartonnettes et cartons bruns
(découpés en morceaux de moins de 40 cm).

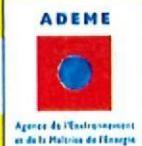
Communauté de communes
Terres Touloises

Rue du Mémorial du Génie
CS 40 325 Écrouves
54 201 Toul CEDEX

03 83 43 23 76
dechets@terrestouloises.com
www.terrestouloises.com

- de déchets

+ de tri



CITEO

Tri/réduction des déchets, continuons ensemble !

Réponse Publique

ICI,

à partir du 1^{er} janvier 2023
à Fontenoy-sur-Moselle

Ordures ménagères en porte-à-porte : *On change de rythme*

Collecte une semaine sur deux : JEUDI – SEMAINES IMPAIRES



Calendrier des collectes 2023

- Jeudis 5 et 19 janvier
- Jeudis 2 et 16 février
- Jeudis 2, 16 et 30 mars
- Jeudis 13 et 27 avril
- Jeudis 11 et 25 mai
- Jeudis 8 et 22 juin
- Jeudis 6 et 20 juillet
- Jeudis 3, 17 et 31 août
- Jeudis 14 et 28 septembre
- Jeudis 12 et 26 octobre
- Jeudis 9 et 23 novembre
- Jeudis 7 et 21 décembre

Attention, en cas de jour férié la collecte est reportée au samedi suivant.



Téléchargez l'application **Intramuros** et consultez le calendrier des collectes à tout moment (pour vous aider à prendre le rythme, des notifications seront envoyées les deux premiers mois).

Vous souhaitez adapter le volume de votre bac : 1 changement gratuit par an et par foyer.



Recyclables :

On sépare



Désormais, cartons et cartonnettes doivent être déposés dans le conteneur bleu. Ils ne doivent plus être placés dans le sac jaune.



Emballages
(vides, non lavés et non imbibés) :
dans le sac jaune,
collecté chaque semaine le jeudi

(Sauf jour férié : collecte du 18 mai
reportée au samedi 20 mai)

Sacs jaunes disponibles sur demande en mairie

Emballages et flaconnage plastiques, briques alimentaires,
sacs, sachets, filets, films plastiques, pots, boîtes et barquettes,
emballages métal et aluminium

Un doute sur un emballage ?
www.triercestdonner.fr/guide-du-tri



**Papiers, cartons
et cartonnettes :**
au conteneur bleu

Papiers, journaux, magazines, revues, cartonnettes
et cartons bruns
(découpsés en morceaux de moins de 40 cm).

Communauté de communes
Terres Touloises

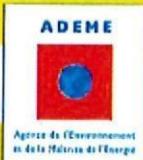
Rue du Mémorial du Génie
CS 40 325 Écrouves
54 201 Toul CEDEX

03 83 43 23 76
dechets@terrestouloises.com
www.terrestouloises.com

de déchets

+ de tri

© Mairie de Fontenoy-sur-Moselle



CITÉ

Tri/réduction des déchets, continuons ensemble !